

N° **4034** /MENET/DRH/SDPES

Abidjan, le **23 DEC. 2015**

Le Directeur de Cabinet

À

Mesdames et Messieurs les Directeurs
Régionaux de l'Education Nationale et
de l'Enseignement Technique

Objet : Fonctionnement des nouveaux collèges

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'école obligatoire, le Ministère de l'Education Nationale a bénéficié de la création de quatre-vingt-six (86) collèges de proximité au titre de l'année scolaire 2015-2016.

En vue de procéder à un fonctionnement efficient des structures relevant de vos zones de compétence respectives, je vous invite à une réunion de cadrage, **le lundi 28 décembre 2015 à 9 heures** à la salle de conférence du Cabinet.

Vous voudrez prendre toutes les dispositions pour votre présence effective à cette réunion à laquelle j'attache du prix.



KABRAN Assoumou